

Intitulé du poste	Directrice de crèche	Code Métier	UF	MAJ
Pôle / Service	Direction des ressources humaines	10C30		01/07/2021

LE GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD

Le groupe hospitalier Paul Guiraud (GHPG) assure une **mission de service public en psychiatrie adulte** qui recouvre 11 secteurs de psychiatrie générale, dans le **Val-de-Marne** et les **Hauts-de-Seine**.

A cette fin, le GHPG dispose en particulier de deux sites d'hospitalisation, l'un à Villejuif – qui comprend les unités pour malades difficiles (UMD) et les unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) spécialisées dans la prise en charge des détenus, l'autre à Clamart.

Deux **instituts de formation** y sont rattachés un I.F.S.I et un I.F.A.S.

Le groupe hospitalier Paul Guiraud est l'**établissement support** du Groupement hospitalier de Territoire (GHT) « Psy Sud Paris » qui comprend également le CH Fondation Vallée (Gentilly 94) (avec lequel une direction commune est en place) et l'EPS Erasme (Antony, 92).

Site internet : <https://www.gh-paulguiraud.fr/>

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier / Fonction : Directrice de crèche multi-accueil 60 places.

Position dans la structure

Rattachements hiérarchiques

- Responsable du service actions sociales de la DRH
- Directeur des ressources humaines

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Directrice de la crèche multi-accueil de 40 places située dans les mêmes locaux
- Adjointes
- Equipe éducative de la crèche
- Service actions sociales

Présentation du pôle / service

La crèche du groupe hospitalier Paul GUIRAUD est une crèche hospitalière de 100 places au total. Elle accueille prioritairement les enfants du personnel et également des extérieurs dans le cadre de conventions de réservation de berceaux. Les deux structures multi-accueil ont intégré depuis le 1^{er} janvier 2018 des locaux neufs et spacieux. Depuis la même date, elles sont subventionnées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) au titre de la Prestation de Service Unique (PSU).

En accueil régulier les enfants sont accueillis dès leur 10^{ème} semaine et jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

L'établissement multi-accueil de 60 places bénéficie d'un agrément modulé pour 60 enfants reçus simultanément en accord avec la Direction de la Protection Maternelle et Infantile. Il accueille des enfants de 10 semaines à 24 mois.

Le week-end, les jours fériés, certaines périodes de vacances scolaires, les enfants des deux structures sont accueillis sur une même structure (celle de 60 berceaux). Dans ce cadre, l'établissement bénéficie d'un agrément modulé en accord avec la Direction de la Protection Maternelle et Infantile.

Le multi accueil est ouvert sans interruption de 6h30 à 21h30, un week-end sur deux et les jours fériés.

La structure est équipée d'une application informatique qui prend en charge les différents aspects de son activité (inscriptions, contrats, plannings, présence des enfants, facturation...). Les parents ont accès à un portail internet.

L'établissement applique une tarification modulée conforme au barème de la CNAF. En outre, il participe au coût supporté par les familles par le biais de l'attribution de CESU en fonction des ressources des familles.

Le service actions sociales de la direction des ressources humaines assure la supervision du fonctionnement de la crèche et abrite la régie mise en place pour l'encaissement de la participation des familles.

Horaires :

38 heures par semaine et 18 jours d'ARTT selon accord du temps de travail.

Astreintes téléphoniques par roulement matin-soir, week-ends et jours fériés.

MISSIONS DU POSTE

Missions du poste

La directrice de la crèche planifie, organise, pilote et contrôle l'activité de la crèche, en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations ainsi qu'à l'utilisation des moyens mis en œuvre par une équipe de professionnels pluridisciplinaires dans le cadre d'un projet pédagogique spécifique à la crèche.

Elle est garante de la coordination entre un accueil attentif des enfants et l'organisation des services de soins de l'hôpital, offrant ainsi aux familles salariées du Groupe et à ses partenaires, une facilité quant à la garde de leurs enfants.

Elle veille tout particulièrement à une communication de qualité avec les parents et avec l'encadrement des services de soins du groupe hospitalier.

Elle met en œuvre un management favorable à une bonne qualité de vie au travail et à la motivation des professionnels.

Elle est attentive à l'application du règlement de fonctionnement mais sait faire preuve de discernement dans la prise en compte des situations individuelles.

Activités permanentes

- Gérer les ressources humaines au sein de la crèche en particulier :
 - Les recrutements,
 - L'évaluation des agents,
 - Le management des équipes,
 - La régulation et la coordination des équipes et des organisations managériales en lien avec les adjointes,
 - L'impulsion d'une réflexion et d'une dynamique d'équipe,
 - L'organisation et la planification de réunions institutionnelles et pédagogiques,
 - L'inscription des agents à toute formation utile pour leur évolution professionnelle ou répondant aux besoins généraux de la crèche (gestes urgences, incendie, évacuation...)
- Participer à des bilans évaluatifs et qualitatifs des prestations de la crèche,
- Veiller avec les intervenants de la crèche (médecin, psychologue et psychopédagogue) à mettre en œuvre les actions nécessaires dans le cadre du projet d'établissement,
- Veiller au lien partenarial avec les parents de la crèche dans un souci de soutien à la parentalité,
- Préparer les journées pédagogiques en lien avec l'application du projet d'établissement,
- Assurer la continuité du service,

- Piloter la Prestation de Service Unique au sein de la structure en coordination avec la direction du multi-accueil de 40 places,
- Suivre les contrats d'accueil et la facturation,
- Planifier la présence des enfants et l'analyse de l'activité de la crèche,
- Organiser et planifier les équipes en lien avec la présence prévue des enfants,
- Gérer les stocks de provisions et de produits jetables,
- Veiller à l'entretien des locaux et à l'application des règles d'hygiène, de maîtrise sanitaire et de gestions des risques.

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

Niveau d'emploi : Catégorie A

Diplôme requis : Diplôme d'Etat de sage-femme
ou Diplôme d'Etat de puéricultrice
ou Diplôme d'Etat d'infirmier

Expériences : 5 années de direction de crèche requises (responsable d'un établissement ou service d'accueil de jeunes enfants public ou privé).

Compétences :

Savoirs :

Connaître la réglementation petite enfance en vigueur.
Avoir de fines connaissances actualisées de pédagogie et de psychologie de l'enfant.
Animer, communiquer, synthétiser, restituer.
Etre en capacité de gérer les éventuels conflits.
Manager et coordonner le management par voie de délégation.
Connaître la logistique afférente à une grande unité de fonctionnement.
Etre à l'aise dans l'utilisation des outils informatiques.
Avoir assimilé la fonction soutenante de la crèche dans le cadre hospitalier des missions de soins.

Savoir-faire :

Concevoir, piloter et évaluer un ou des projets relevant d'un domaine de compétence repéré et clairement circonscrit.
Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives ou individuelles.
Gérer les priorités.
Savoir transmettre des informations dans un cadre opérant.
Animer et motiver les équipes.
Développer et valoriser les compétences des collaborateurs.
Savoir répartir les charges de travail en donnant les moyens nécessaires à leurs réalisations.
Optimiser un budget alloué et évaluer les besoins d'investissements éventuels en les priorisant.
Travailler en équipe eu égard au positionnement et missions de chacun.
Expression orale et écrite claire et maîtrisée.
Sens de l'organisation et rapidité de traitement.

Savoir-être :

Diplomatie, attention à l'égard des agents et des parents.
Capacité à gérer seule des situations particulières nécessitant retenue et discrétion.
Sens de l'accueil et bienveillance.
Esprit d'équipe.
Sens des responsabilités et autonomie.
Ouverture d'esprit et curiosité professionnelle.
Force de proposition.

RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE

Mme Christine LA BARBE, responsable du service actions sociales (01 42 11 70 56)

PIECES REQUISES ET DATE DE VACANCE DU POSTE

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Diplôme correspondant au poste

Date de vacance du poste : 4 octobre 2021

FONDEMENT JURIDIQUE PERMETTANT LE RECRUTEMENT D'UN CONTRACTUEL

Loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière.

- Article 9 *emplois permanents*
- Article 9-1-I *remplacement momentané de fonctionnaires ou d'agents contractuels*
- Article 9-1-II *vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire*
- Article 9-1-III *accroissement temporaire d'activité ; accroissement saisonnier d'activité*

POUR POSTULER

par mail à : recrutement@gh-paulguiraud.fr

ou par courrier :

Groupe Hospitalier Paul Guiraud (GHPG)
Recrutement – Direction des ressources humaines
54 avenue de la république BP 20065
94806 Villejuif